

la lettre des

RIVIÈRES

Creuse - Anglin - Claise

N°12
AOUT
2024

“ ÉDIT’EAU ”

Comme beaucoup d'entre nous l'ont malheureusement subi, plusieurs épisodes d'inondations ont récemment marqué notre territoire. Des dizaines d'habitations ont été touchées, plongeant leurs occupants dans le désarroi. Certaines voies de circulation ont été coupées entraînant, également, des désordres importants.

Une première étude réalisée en 2021 avec l'Établissement Public Territorial du Bassin Vienne a permis de recenser les zones à risques et déterminer les zones prioritaires d'expansion des crues. Le SMABCAC va compléter ce travail en faisant réaliser une seconde étude, cette fois ciblée uniquement sur le bassin de l'Anglin, celui qui a encaissé les crues les plus spectaculaires et occasionné les dégâts les plus lourds. Elle a pour objectif la mise au point d'un programme de travaux concrets pour limiter l'impact d'éventuels débordements qui sont à craindre dans les années à venir.

Cet automne, les travaux continuent sur l'Anglin, la Sonne, l'Yoson et la Claise. Début 2024, pour une période s'étendant jusqu'en 2026, nous avons signé, avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et le Syndicat du Bassin de la Bouzanne, un grand contrat territorial concernant la Creuse et ses affluents. Il touche les bassins versants de la Creuse, de l'Anglin, de la Claise et celui de la Bouzanne. Les ressources dégagées à travers cette entente vont nous permettre de gagner en efficacité, notamment pour la gestion administrative des dossiers.

Jean-Louis CAMUS
Président du S.M.A.B.C.A.C.



Les brèves 2024

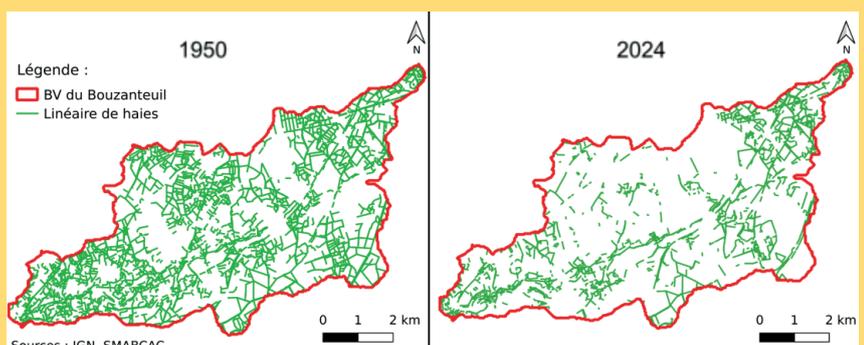
Depuis le début d'année, le bassin de l'Anglin est à nouveau couvert par un poste de technicien rivières avec l'arrivée au SMABCAC de Maylie CAILLON. Ses coordonnées sont les suivantes : 06.28.19.15.13. Pour tout contact par mail : bassin.anglin@smabcac.fr

En avril, deux stagiaires, Raphaël STEVENOT et Lucie MARCADET, ont rejoint les rangs du syndicat pour travailler durant 5 mois sur l'évolution des milieux au fil du temps.

Ainsi, ils ont étudié, sur les bassins versants de l'Yoson, du Bouzanteuil, de la Mage et de l'Anglin amont, différentes thématiques telles que l'évolution des haies, de la ripisylve, de l'occupation des sols, des plans d'eau, de la morphologie des cours d'eau et des travaux passés.

Leur travail est basé sur l'étude des documents disponibles aux archives départementales et communales, à la comparaison des fonds cartographiques, cadastres et photos aériennes anciens et actuels ainsi qu'aux rencontres avec les propriétaires et habitants.

Ces états des lieux nous permettent ainsi de mieux comprendre les modifications subies par les cours d'eau, justifiant leur état et leur détérioration et expliquant parfois les facteurs déclassants de leur état écologique. Ils vont ainsi nous permettre de préparer nos futurs programmes de travaux dans le but de reconquête du bon état écologique de ces masses d'eau.



linéaire de haies sur le bassin versant du Bouzanteuil

La figure ci-dessus illustre la perte d'environ 50% du linéaire de haies sur le bassin versant du Bouzanteuil (Chasseneuil, Saint-Gaultier) depuis 1950.

Le Contrat Territorial Creuse et affluents

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Creuse et de ses affluents dans l'Indre, démarré en 2021, regroupe 2 structures porteuses que sont le SMABB (Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Bouzanne) et le SMABCAC (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise). En 2024 et jusqu'en 2026, ce contrat entre dans sa deuxième phase. Ainsi, les bassins de l'Anglin et la Claise sont maintenant inclus dans le nouveau programme qui a été

retravaillé. Le territoire de gestion inclus dans cet outil couvre ainsi une surface totale de 2969 km² correspondant à 26 masses d'eau, ce qui représente 44% de la superficie du département de l'Indre.

Nos partenaires financiers pour ce programme pluriannuel, qui s'élève à 4 millions d'euros, sont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (55% d'aide), la Région Centre Val de Loire (7%) et l'Europe (3%).

Le Bassin de la Creuse

Pour les trois années à venir, le SMABCAC et ses partenaires ont ciblé, sur la Creuse et ses affluents, un programme dont les principaux types de travaux sont :

- Travaux de restauration morphologique par recharge granulométrique (Brion, Mage),
- Aménagements agricoles (Brion, Mage),
- Reméandrage (Chézeaux),
- Restauration de la continuité écologique (Bouzan-teuil, Chézeaux, Mage, Creuse).

La continuité écologique est un enjeu très important de ce bassin pour la circulation des poissons migrateurs et holo-biotiques. Le total des travaux est estimé à 1 383 000 €.



Cofinancé par
l'Union européenne



exemple d'abreuvoir sur l'Abloux

Programme de l'Anglin

Le programme d'actions inscrit sur l'Anglin et ses affluents fait suite au Contrat Territorial Anglin démarré en 2020 et pour lequel un certain nombre d'actions a déjà été entrepris, notamment sur l'Anglin et l'Abloux :

- Travaux de restauration morphologique par recharge granulométrique (Anglin, Sonne, Vavret),
- Aménagements agricoles (Anglin, Sonne, Vavret),
- Restauration de la continuité écologique (Anglin).

Le total des travaux est estimé à 527 702 €.

Ça repart sur la Claise

Une étude, menée entre 2020 et 2022, a permis au SMABCAC de faire le point sur les sources de dégradation du bassin versant de la Claise et de ses affluents afin de cibler les travaux prioritaires. Le programme d'actions est construit ainsi :

- Travaux de restauration morphologique par recharge granulométrique (Yoson, Claise),
- Aménagements agricoles (Claise),
- Restauration de la continuité écologique (Claise),
- Inventaire et restauration de zones humides.

Le total de ces travaux est estimé à 361 910 €.



démarrage des travaux sur l'Yoson